

Vous êtes



Le master Ingénierie de projets culturels et interculturels comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, portés à parité par l'université et les milieux économiques et sociaux de la culture. Il offre, en master 2, une unique promotion à orientation professionnelle composée de trois parcours formation initiale, formation continue et alternance. Il vise une insertion immédiate - 93 % des diplômés sont en poste, 45% en sortie de diplôme - tout en permettant aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre un cursus doctoral, notamment sous forme de doctorat CIFRE.

Le master IPCI s'est non seulement affirmé, au fil des années, comme une formation de référence dans le champ de l'ingénierie culturelle mais aussi comme l'un des rares cursus ouverts sur les enjeux européens et interculturels. Grâce à un équilibre entre savoir-faire techniques d'ingénierie et culture humaniste, le master a pour ambition de former des responsables culturels généralistes.

Conçu en coopération étroite avec le Master Management de Projets Culturels et Développement Territorial (MPCDT) de Sciences-Po Bordeaux, mutualisé avec les Masters REEL et Patrimoines et Musées de l'Université Bordeaux Montaigne, le master IPCI ancre son enseignement dans le champ des humanités tout en offrant un parcours professionnalisant exigeant. Son important réseau de structures publiques, associatives et privées associées sous contrat lui permet d'être en prise avec les fortes mutations des métiers et fonctions culturels.

L'objectif est de développer chez les étudiants une adaptabilité et une ouverture sur le monde leur permettant d'inscrire l'action et la réflexion artistique et culturelle au cœur des préoccupations contemporaines, que cette action s'inscrive dans le cadre de collectivités territoriales, du secteur associatif ou de structures culturelles. Le master prépare également, là réside sa spécificité, à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale.

La galaxie du « Master » s'appuie sur des contractualisations spécifiques avec des structures publiques, para-publiques et privées (opérateurs culturels, socio-culturels, artistiques, éducatifs) afin de renforcer et développer les liens entre le monde universitaire et le monde socio-économique, entre la formation, la recherche et l'action et entre des étudiants en voie de professionnalisation et des établissements professionnels. Le Master IPCI dispose également d'une association de filières « [Cultivactions](#) ». Toutes ces interconnexions ont pour objet d'engager les étudiant.e.s dans une démarche de recherche-action et d'insertion professionnelle.

Formation initiale

CONNAISSANCES DE L'INGENIEUR.E		Enseignant	ects	Heures
3MDFM61	Conférences de méthode	Jessica de Bideran - Jessica Cendoya - Hélène Montagnac	3	28
3MDFC13	Espagnol	Jesus Alonso-Carballes	2	20
3MDFC13	Anglais	Jason Mullaly	2	20
3MDFM11	Politiques culturelles européennes	Françoise Taliano Des Garets	2	18
3MDFM21	Gestion, comptabilité et fiscalité	Jean-Louis Mirat	3	30
COMPETENCES APPLIQUEES		Enseignant	ects	Heures
3MDFM12	Dossiers européens	Sophie Guénebaut	2	27
3MDFM22	Management des organisations	Sophie Guénebaut	3	15
3MDFM41	Droit et propriété intellectuelle	Olivier Ramoul	2	15
3MDFM31	Entreprenariat culturel & artistique	Paul Papathanassiou - Nathalie Redant - Florent Teulé - Myriam Cavanié	3	27
4MDFE11	Modules d'application	Sophie Guénebaut & al.	13	-
4MDFM12	Mémoire	Jessica de Bideran - Jessica Cendoya - Hélène Montagnac	20	-
ATELIERS		Enseignant	ects	Heures
3MDFM32	Projets culturels de territoire	François Pouthier & al.	3	15
3MDFM42	Droits culturels	Vanessa Bérot - Pierre Lafaille - François Pouthier	1	12
3MDFM51	Réseaux numériques	Emmanuel Vergès	1	12
3MDFM52	Design de données	Blandine Schmidt	2	12

Formation continue et alternance

CONNAISSANCES DE L'INGENIEUR.E		Enseignant	ects	Heures
3MDFM61	Conférences de méthode	Jessica de Bideran - Jessica Cendoya - Hélène Montagnac	3	28
3MDFC13	Espagnol	Jesus Alonso-Carballes	2	20
3MDFC13	Anglais	Jason Mullaly	2	20
3MDFM11	Politiques culturelles européennes	Françoise Taliano Des Garets	2	18
3MDFM21	Gestion, comptabilité et fiscalité	Jean-Louis Mirat	3	30
COMPETENCES APPLIQUEES		Enseignant	ects	Heures
3MDFM12	Dossiers européens	Sophie Guénebaut	2	27
3MDFM22	Management des organisations	Sophie Guénebaut	3	15
3MDFM41	Droit et propriété intellectuelle	Olivier Ramoul	2	15
3MDFM31	Entreprenariat culturel & artistique	Paul Papathanassiou - Nathalie Redant - Florent Teulé - Myriam Cavanié	3	27
4MDFE11	Apprentissage - Continue	François Pouthier	13	-
4MDFM12	Mémoire	Jessica de Bideran - Jessica Cendoya - Hélène Montagnac	20	-
ATELIERS		Enseignant	ects	Heures
3MDFM32	Projets culturels de territoire	François Pouthier & al.	3	15
3MDFM42	Droits culturels	Vanessa Bérot - Pierre Lafaille - François Pouthier	1	12
3MDFM51	Réseaux numériques	Emmanuel Vergès	1	12
3MDFM52	Design de données	Blandine Schmidt	2	12

Connaissances de l'ingénieur.e culturel.le

Cet ensemble de cours prolonge les blocs connaissances humanités, interculturalités et connaissances de première année dont il conserve les ambitions d'ouverture et de développement de l'esprit critique. Il se décline cependant en M2 sur un mode plus professionnel en mettant l'accent sur la mise en œuvre des projets européens et internationaux et l'économie gestion de la culture, tout en accordant une attention particulière au référentiel de la diversité. Ce bloc se complète d'un enseignement en langues vivantes.

Comptabilité et gestion de la culture

Jean-Louis MIRAT (expert-comptable)

OBJECTIF : Permettre aux étudiants d'appréhender la problématique de la gestion d'une activité culturelle : lecture de l'information financière, compréhension des principaux principes comptables et fiscaux, utilisation des outils de gestion, et cela au travers de supports théoriques et d'exemples concrets.

Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE

- Principes généraux
- Les principales écritures comptables : achats, ventes, amortissements, provisions
- Les spécificités culturelles : plan comptable, subventions, fonds dédiés, coproduction, coréalisation, billetterie, contribution des bénévoles...
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe
- Le contrôle des comptes et les intervenants extérieurs.

LA FISCALITE

- Les principes généraux de la fiscalité en France
- La fiscalité de l'entreprise culturelle
- La fiscalité de l'association culturelle

SOCIAL

- Les différents intervenants (AGESSA, maison des Artistes...) et l'environnement social (temps de travail, conventions collectives, heures supplémentaires...)
- Les différents contrats de travail
- Le bulletin de paie : personnel permanent, intermittent du spectacle

LES OUTILS DE GESTION

- Les budgets : méthodologie et suivi budgétaire
- Les tableaux de bord : recherche de l'information pertinente
- La comptabilité analytique
- Seuil de rentabilité, capacité d'autofinancement ; fonds de roulement.

Bibliographie

- Le Guide comptable de l'entreprise du spectacle, Edition Juris Service –AGEC.
- Le Guide fiscale des activités culturelles, Edition Juris Service –AGEC,
- L'Entreprise de spectacles et les contrats de spectacles, Edition Delmas.

Histoire des politiques culturelles en Europe

Françoise TALIANO-DES GARETS

Ce cours a tout d'abord pour objectif de présenter la diversité des politiques culturelles en Europe à travers l'étude de plusieurs cas nationaux et de souligner les spécificités nationales : centralisation, fédéralisme, modèles intermédiaires. On étudiera successivement les cas britannique, allemand, espagnol, italien, bulgare, hongrois, polonais... On se posera la question des tendances évolutives à l'œuvre, celle des emprunts et des influences. Le deuxième objectif de ce cours consiste à traiter de la politique culturelle de l'Union européenne dans son rapport aux politiques nationales. Sa lente émergence sera envisagée puis les divers programmes orchestrés par l'Union européenne en matière de culture et de communication. On évoquera aussi les implications territoriales tant au niveau des villes que des régions, ainsi que l'existence de réseaux culturels.

Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.



Les travaux de Françoise Taliano-Des Garets ont été d'abord orientés vers l'histoire culturelle des villes, et notamment des métropoles régionales françaises. Ces recherches se sont élargies à l'histoire culturelle des capitales européennes (Berlin, Londres, Madrid, Paris) depuis 1945 vers l'histoire des représentations des villes portuaires européennes. François Taliano-Des Garets dirige le Master Management de Projets Culturel et Développement Territorial de Sciences-Po Bordeaux.

Anglais - Jason MULLALY

For your third semester of Masters IPCI, we will continue working on project management skills in English. The main goal for our time together will be to give you as many opportunities to present your work, discuss your projects, discover new projects and, more generally, put into practice argumentation and remediation skills that you should be aware of. Given the multi-disciplinary nature of your center of interests, we will explore various material available from sources you probably are familiar with already, such as : <https://encatc.org/en/about-us/>

We will also take the time to explore certain delicate situations that you might be confronted with in you work environment, such as discrimination or racism, and discuss how these types of situations might be handled.

Espagnol - Jesus ALONSO CARBALLE

- Introducción a la gestión cultural
- El mundo de la gestión cultural hoy en día
- El lenguaje de un oficio en mutación
- Medir los resultados de la cultura
- Museos y centros culturales: dinámicas de gestión



Jesús Alonso Carballés, docteur en Histoire contemporaine de l'Université de Salamanque (Espagne), est actuellement Professeur de Civilisation de l'Espagne contemporaine au sein de l'Université Bordeaux Montaigne. Ses travaux de recherche portent principalement sur les rapports entre histoire et mémoire autour de la Guerre d'Espagne et la dictature franquiste ainsi que sur le poids de ce passé conflictuel dans l'Espagne actuelle.

Conférences de méthodes – Préparation au Mémoire

Jessica DE BIDERAN, Jessica CENDOYA, Hélène MONTAGNAC & al.

Sur le plan formel, le mémoire de Master IPCI, c'est un travail de 70/80 pages, bibliographie comprise, plus les annexes, répondant aux normes universitaires du point de vue du style, du référencement d'une part, et bien sûr de la mise en page, de l'expression et de l'orthographe d'autre part. Comme dans la plupart des formations équivalentes, Le mémoire en IPCI n'est ni un rapport de stage, ni un rapport d'observation d'une situation donnée. C'est le résultat rédigé d'un travail de recherche universitaire portant sur une situation, un enjeu ou un problème professionnel. La démarche qui préside à la rédaction du mémoire :

- Est problématisée et questionne la réalité professionnelle. Quel que soit le domaine culturel concerné et quel que soit le rapport que le sujet entretient avec le(s) stage(s), le mémoire ne se réduit pas au récit d'une expérience, ni à la compilation de documents ;
- A pour objectif de vérifier des hypothèses afin de les confirmer ou les infirmer ;
- Montre une certaine distance critique vis à vis de son sujet ;
- Se construit à partir d'un terrain d'étude propre ; de ce point de vue, le recueil de données et de témoignages présente une importance cardinale.
- Cherche des fondements théoriques dans des lectures scientifiques.

Fin novembre, chaque étudiant remet une note d'intention dans laquelle doivent figurer le cadre professionnel d'intérêt, la problématique assortie d'hypothèses de recherche, la méthode de recherche proposée, la faisabilité ou les contraintes de réalisation, des éléments de bibliographie (livres, articles, rapports, sites...), les mots-clés associés au projet, un titre provisoire, le nom du directeur contacté (qui doit avoir donné son accord pour le diriger). C'est un des enseignants de la formation, universitaire ou professionnel, qui accompagne l'étudiant aux différentes étapes de son travail. Titre et plan du mémoire devront être acceptés par le directeur avant le 1er décembre. La soutenance est publique et a lieu la deuxième quinzaine de septembre de l'année N+1.



Hélène Marie-Montagnac est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication. Elle participe à l'animation pédagogique du master depuis sa création et fait partie des enseignants collaborateurs d'UBIC. Elle travaille au sein de l'équipe de recherche du laboratoire MICA sur les usages du numérique.

Maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication et chercheuse au sein du laboratoire MICA, Jessica de Bideran a travaillé plusieurs années au sein d'entreprises privées spécialisées dans la conception et la production de dispositifs numériques et culturels. Ses recherches sur les pratiques numériques au sein des organisations culturelles (musées, archives, bibliothèques) interrogent les enjeux professionnels ainsi que les réceptions observables du côté des publics. Elle enseigne au sein de différents Masters et s'engage dans de nombreux projets de recherche-action.



Jessica Cendoya - ingénieure d'études - conçoit et pilote des enquêtes de publics et des expertises pour les structures culturelles et touristiques : évaluation de l'expérience, des usages, des dispositifs de médiation numérique et des outils de communication. Elle est titulaire d'un doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication spécialisée en muséologie, médiation et patrimoine (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) et d'une maîtrise en Histoire de l'Art (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne).

Les partenaires du Master IPCI



Et les Universités de Belgrade, Beyrouth, Hildesheim, Madère et Plovdiv



Compétences appliquées

Dans le cadre d'un master culturel professionnalisant, les pratiques proposées aux étudiant.es sous forme de stages, alternances, et/ou d'applications concrètes effectués au sein d'entreprises artistiques et culturelles et/ou de collectivités publiques comme les rencontres avec des professionnels sont essentielles. Les connaissances acquises comme les réseaux amorcés contribuent à l'insertion professionnelle et complètent les connaissances acquises. Ces pratiques sont encadrées par des intervenants (professionnels et enseignants) qui aident l'étudiant.e à se doter des outils méthodologiques nécessaires à l'ingénierie de projet et à engager son parcours professionnel.

Modules d'applications : Conception de projets

Sophie GUENEBAUT (coordination) & al.

Ce module professionnel est consacré à la conception et la formulation d'un projet culturel par un groupe d'étudiants (librement constitué lors d'un workshop de rentrée), encadré par un enseignant-tuteur. Le projet peut faire suite au travail réalisé dans le Master 1 ou résulter d'une proposition du groupe d'étudiants lui-même. Les propositions sont soumises à l'accord du responsable avant tout début de travail. La finalité est de rédiger un « Projet culturel » puis de le présenter à un jury lors d'un « crash test ». Il s'agit bien d'un exercice pédagogique qui sera évalué sur la capacité à définir, de façon originale et réalisable un projet culturel, sur lequel on conserve un regard critique.

Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.

Sophie Guénebaut est directrice de l'association le LABA et Présidente de la société ALBA International. Elle est diplômée en Gestion financière, Ressources Humaines et Droit public et en management des entreprises. Elle a 30 ans d'expérience dans le secteur créatif en tant qu'Administratrice (CDN du Pas de Calais, ONDA, Rocher de Palmer) puis à la direction de Zone Franche, réseau des Musiques du Monde. Elle rédige et gère depuis 2004 des projets européens pour des projets du secteur créatif et a permis l'obtention d'une centaine de financements européens au titre du FSE, ACP Culture, Europe Creative, FEDER, INTERREG et ERASMUS+. Elle est maîtresse de conférence associée dans le Master.



Crash Test : Yoann LABBÉ – François FRIQUET (Forum Rocher de Palmer).

Accompagné par le Forum du Rochet de Palmer, les étudiant.es présenteront leur projet en 6'28 devant un jury de professionnels le 17 décembre 2024.



Yoann Labbé est directeur administratif et financier d'Entr-Autres, une structure de l'économie sociale qui accompagne les 16-25 ans à « faire leurs premiers pas dans le monde du travail ». Il a été précédemment consultant et développeur de projets dans le domaine des économies créatives et chargé de mission de l'incubateur d'entreprises d'Innovations sociales d'Atis (Association Territoires et Innovation Sociale).

François Friquet a travaillé pendant plus de 10 ans dans une maison d'écrivains - la Maison de Louis Aragon et Elsa Triolet dans les Yvelines - en tant que chargé de promotion et assistant de direction. Depuis sept ans, il a rejoint l'équipe de Musiques de Nuit Diffusion et coordonne le Forum du Rocher qui regroupe un espace de coworking, des formations numériques, un studio numérique et une pépinière d'entreprises culturelles



Droit et propriété intellectuelle

Olivier RAMOUL

Cet enseignement est destiné d'une part à présenter aux étudiants les contraintes juridiques qui encadrent la gestion des projets culturels et d'autre part à les sensibiliser aux droits et devoirs liés au respect de la propriété intellectuelle dans le cadre des activités culturelles à l'heure des TIC. En utilisant les apports du cours, les étudiants élaborent des travaux qui font l'objet d'un rapport écrit. Thèmes abordés (programme indicatif) : la liberté d'expression et ses limites ; les aspects juridiques de l'emploi dans le secteur culturel ; les logiques juridiques des modèles économiques de la culture ; la protection contre les contrefaçons ; droits d'auteur, droit des marques et supports numériques ; la conservation du patrimoine. **Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.**

Olivier Ramoul, Avocat au Barreau de Bordeaux spécialisé dans les affaires culturelles et ESS, propriété intellectuelle, droits des affaires, fiscalité, et social, exerce depuis plus de 30 ans. Président de la Fabrique POLA pendant 7 ans, actuellement administrateur, il a créé le Cabinet ORA afin de répondre à la demande des acteurs du secteur privé, et notamment de l'ESS. Il intervient également dans le domaine public à la demande de collectivités territoriales. Il est formateur pour la professionnalisation des artistes auteurs dans les domaines du livre, du cinéma et audiovisuel et des musiques actuelles et intervient auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale notamment sur toutes les questions en lien avec la culture et les relations entre associations et collectivités territoriales.



Management des organisations culturelles

Sophie GUENEBAUT

Les étudiants approfondiront leurs connaissances sur les trois éléments fondamentaux et interdépendants du management : la gestion du personnel, la gestion financière, et l'environnement juridique. Le cours s'articule autour de 5 modules : la fonction RH dans l'entreprise et les approches du travail ; Droit du travail, instances représentatives du personnel et les conventions collectives ; les contrats du travail ; la gestion de projets internationaux, artistes et travailleurs et partenaires étrangers ; les contrats commerciaux. **Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.**

Montage de dossiers européens

Sophie GUENEBAUT

En complémentarité du cours de Françoise Taliano - Des Garets (Politiques Européennes) cet atelier permet aux étudiants de travailler concrètement sur les programmes européens et leurs enjeux sur le secteur culturel. Ils abordent La structuration des fonds européens ; les logiques partenariales et les méthodologies spécifiques de montage de projet, la gestion budgétaire des financements européens, les programmes Creative Europe, Erasmus +, Cosme et les fonds structurels (Feader, FSE). Les étudiants mettent en application les apprentissages à partir des projets sur lesquels ils travaillent tout au long de l'année dans le cadre leurs modules d'application (Bloc applicatif).

Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.

- M.A. Devlieg (IETM) in collaboration with Dragan Klaić (EFAH) et Carla Delfos (ELIA) « *A strategique culture programme for Europe* »
- Forum Réseaux Culturels Européen « Manifeste des réseaux culturels européens », Bruxelles, 1997.
- IETM, Etude «How networking works », publiée par the Arts Council of Finland, Spring 2001

Entreprenariat culturel et artistique

Myriam BRUN – Magali NOVION - Paul PAPATHANASSIOU

Nathalie REDANT – Florent TEULÉ

Le modèle de la subvention publique a longtemps constitué le référentiel économique quasi unique du monde culturel français. Des mutations de fond modifient désormais les modes d'organisation d'un monde culturel inéluctablement conduit à repenser son inscription dans un environnement socio-économique marqué par la mondialisation, l'omniprésence du numérique, le développement durable, le tourisme et marketing territorial, etc. La capacité à gérer et assumer la transition vers des modèles économiques revisités, qui restent largement à explorer, représente un enjeu majeur des formes d'entreprenariat culturels aujourd'hui. En s'intéressant à l'économie des projets culturels, il s'agira d'aborder, à travers des interventions successives d'enseignants chercheurs et de professionnels, les problématiques économiques des organisations culturelles dans différents champs et sur différents territoires. **Mutualisation Master MPCDT de Sciences-Po Bordeaux.**



Myriam Brun est Directrice Adjointe de l'agence culturelle départementale, l'iddac Gironde

Spécialiste de l'économie sociale et solidaire, Magali Novion est en charge du développement et de la coopération au sein de la Fabrique Pola.



Paul Papathanassiou est enseignant d'économie à Sciences Po Bordeaux.

Florent Teulé est Directeur du Réseau des Indépendants de la Musique (RIM) en Nouvelle-Aquitaine.



Après des expériences dans des Théâtres labellisés (Théâtre national de la Colline, Scène nationale de Châlons-en-Champagne), Nathalie Redant choisit de travailler pendant 20 ans dans des compagnies indépendantes comme directrice de production. En parallèle, elle intervient en formation professionnelle et conseils auprès d'agences et acteurs culturels en France. En 2015, elle prend la direction des richesses humaines du groupement d'employeurs AGEC&CO avant de devenir en 2019, directrice du Pôle Culture & RH en Nouvelle-Aquitaine, regroupant les groupements d'employeurs AGEC, la Scic CONFER et l'association CO.

Séminaires et voyages - CULTIVATIONS

- Le séminaire de rentrée regroupe M1 et M2 pour une découverte mutuelle à l'occasion d'une balade géo-culturelle et d'une mise en partage des dossiers communs de l'année.
- Un voyage d'études est proposé au mois d'octobre à Toulouse.
- CultiFest en janvier est défini, conçu et organisé par les étudiants M1 et M2.

Stage professionnel et alternances

Pascal GODINEAU (Directeur adjoint du CFA) - François POUTHIER

Dès le début du Master, il s'agit pour chaque étudiant de préparer ses stages ou son entrée dans la vie professionnelle via l'alternance. L'objectif est d'intégrer ces parcours de manière dynamique à son projet de formation puis à son projet professionnel. Le choix du lieu, des missions, loin d'être négligeable, est donc primordial.

- L'alternance relève du Centre de Formation des Apprenti.es de l'Université Bordeaux Montaigne. L'utilisation de l'expérience en situations professionnelles comme moyen de formation et de professionnalisation est au cœur de la pédagogie du master. La nécessaire cohérence qui en découle, entre la formation académique et la formation en situation de travail, ne peut être obtenue que par une interaction forte entre employeur et université. Document obligatoire (circulaire n°80406 du 29/09/1980), le livret d'apprentissage permet d'optimiser l'expérience professionnelle et constitue un portefeuille des compétences.
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à temps plein. Les apprenti.es disposent du statut de salarié à temps plein et bénéficient de l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles applicables aux autres salariés de la structure d'accueil. La durée du contrat d'apprentissage dépend du temps de la formation. Il est généralement pour le master IPCI de 13 mois (du 1^{er} septembre de l'entrée en Master 2 à la délivrance du diplôme au 30 septembre de l'année N+1). La période d'essai est de 45 jours effectifs en structure d'accueil. La durée légale hebdomadaire de travail de l'apprenti est identique à celle des autres employés de la structure d'accueil. Le temps de formation est assimilé à du temps de travail.
 - Les devoirs de l'apprenti.e en structure d'accueil sont de respecter le temps de travail, effectuer les missions confiées, tenir à jour, faire compléter et viser le livret d'apprentissage et respecter le Règlement Intérieur de la structure d'accueil.
 - Les devoirs dans les temps universitaires : se donner les moyens de la réussite, suivre obligatoirement tous types d'enseignements prévus par la formation, réaliser tous les travaux demandés par l'équipe pédagogique, faire signer ses attestations de présence, se présenter à l'intégralité des examens.
- Pour les étudiant.es en formation initiale, le stage de Master 2 s'effectue du 17 janvier à la fin septembre (durée de 12 à 24 semaines). Le stage fait l'objet d'un entretien professionnel remis au tuteur de la structure d'accueil, d'une auto-évaluation de l'étudiant.e qui permettent aux enseignants-tuteur d'apprécier les acquis et d'un « portrait » d'un professionnel rencontré lors de son stage. L'évaluation des parcours de stage au sien du Master se fait sur les deux années en cumulant la note du stage de M1 pour 1/3 et la note du stage de M2 pour 2/3. Les stages effectués par les étudiants du Master IPCI s'inscrivent bien entendu dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur et des modalités propres à l'Université Bordeaux Montaigne :
 - Chaque stage doit faire l'objet d'une convention à saisir en ligne par l'étudiant sur ESSOR ;
 - Pour des raisons juridiques relatives à la responsabilité civile et sociale, il est interdit de commencer un stage avant signature par les parties : entreprise, stagiaire et université.
 - En master pro, l'assiduité est obligatoire.
 - Tout stage d'une durée supérieure à deux mois doit donner lieu au versement de l'indemnité légale par l'employeur.
 - Le stage doit faire l'objet d'une fiche missions remplie avant le début du stage.
 - Des dérogations pour le prolongement du stage sont éventuellement accordées au sein du Master, selon une procédure propre qui suit le même circuit de validation que la convention originelle. Elles sont exclusivement accordées sous forme d'avenant.

Les Ateliers hors les murs du Master IPCI

Les ateliers hors les murs prolongent les enseignements et connaissances. Ils permettent de manière contributive d'aborder un certain nombre de questions au centre des pratiques – présentes et à venir – des professionnels de la culture. Beaucoup de ces ateliers se déroulent *in situ*. Ils privilégient la coopération et les apprentissages de pairs à pairs.

Droits culturels

Vanessa BÉROT – Pierre LAFAILLE – François POUTHIER (coordination)

Intégrée dans les lois NOTRe et CAP, la notion de droits culturels fait partie intégrante de notre législation. Néanmoins, si la loi propose une reconnaissance générale de ces droits, il reste à les interpréter et les traduire dans le cadre des politiques publiques. Ce séminaire prend la forme de deux journées au sein de la Fabrique des Doutes pour les Droits Culturels – dans une logique transverse – où seront étudiés collectivement des objets ou des projets culturels susceptibles d'être appréhendés en fonction du référentiel des droits culturels.

Bibliographie indicative

- Culture & Démocratie, [*Neufs essentiels pour comprendre les «droits culturels» et le droit de participer à la vie culturelle*](#), 2013
- PAIDEIA, Pour une nouvelle culture de l'action publique, 2015 <http://reseauculture21.fr/blog/2015/09/14/pour-une-nouvelle-culture-de-laction-publique-2/>
- PAIDEIA, « [*Du droit à la culture aux droits culturels*](#) », 2013 **Restitution de la première année de la démarche interdépartementale d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels.** <http://reseauculture21.fr/blog/2014/03/13/publication-paideia-4d-du-droit-a-la-culture-aux-droits-culturels>
- ROMAINVILLE Céline, Neuf essentiels pour comprendre les « droits culturels » et le droit de participer à la vie culturelle, Culture & Démocratie, 2013, disponible sur https://www.artfactories.net/IMG/pdf/13_9essentiels_droits_culturels.pdf (consulté le 15/3/17).

Chargée de la médiation culturelle et gestionnaire administrative de C³ - Le Cube pour la Communauté de Communes Cœur de Nacres (Calavados), Vanessa Bérot a également été chargée de médiation pour l'association Alarue et le Festival des Zaccros (Nièvre).



En 2014, Pierre Lafaille a cofondé l'association Ricochet Sonore, organisatrice d'actions musicales de proximité, après plusieurs années passées dans l'animation socioculturelle notamment au sein de l'Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux. Depuis 2023, il est devenu Chargé de projets et de coordination de la Fabrique des Doutes pour les Droits Culturels

François Pouthier accompagne en maîtrise d'usages collectivités publiques et acteurs privés dans la définition et la conduite de leurs projets culturels. Chercheur au laboratoire PASSAGES Cnrs, il est également collaborateur de l'Observatoire des Politiques Culturelles, du labo des cultures, d'UBIC et de l'INET-CNFPT à travers études, formations et publications. Il assure la responsabilité du Master IPCI.



Projets Artistiques et Culturels de Territoires

Sébastien CARLIER – Loïc MAGNANT – Caroline MELON

François POUTHIER (coordination)

Les collectivités françaises et les acteurs culturels sont soumis à de fortes mutations politiques, mais aussi sociales, économiques et donc culturelles. Si de nouveaux territoires institués ont été créés, sont-ils pour autant en mesure de représenter de nouveaux espaces de projet pour l'art et la culture ? Quelle dimension peut alors (re)trouver la culture ? Avec quels enjeux, quelle manière de coopérer et quelles mutations de nos pratiques professionnelles ? En contexte rural comme urbain, des initiatives se réalisent dans la construction de projets artistiques et culturels de territoire dont la singularité tient autant à leurs processus d'élaboration collective qu'aux écosystèmes et ressources culturelles et artistiques qu'ils mobilisent. Car un projet artistique et culturel de territoire s'il dispose de balises – diagnostic partagé, participation, production, évaluation –, n'est pas un dispositif, et encore moins une « doxa » qui s'appliquerait de manière uniforme et standardisée. Il est « situé » et fondé sur un consensus économique et social, élaboré avec les forces vives et les ressources du territoire dans une « responsabilité partagée ». Ces projets artistiques et culturels de territoire – qu'ils s'énoncent en termes d'éducation artistique et culturelle, de droits culturels, de transitions écologiques et sociales, de patrimoine(s), d'entrepreneuriat ou de présence artistique, etc. – constituent le support d'une coopération réajustée entre collectivités publiques et société civile, qu'elle soit « associée » ou « participante ». L'atelier s'attache à

- Saisir les enjeux de la notion de territoires et du décloisonnement des politiques publiques ;
- Elaborer et accompagner des projets artistiques et culturels de territoire : objectifs, moyens, gouvernance et méthodes ;
- (Ré)interroger la place des artistes ;
- Identifier les conditions de mise en œuvre en coopération avec les parties prenantes concernées (culture, artistique, éducation, social, économie, ...) et les personnes ;



Sébastien Carlier est responsable du pôle culture et éducation à l'environnement du Parc naturel régional des Landes Gascogne. Commandes artistiques avec la Forêt d'art contemporain, société coopérative technique, résidences contextuelles sont autant d'actions qui contribuent activement au projet de territoire avec des approches croisées entre arts, cultures, pratiques de pleine nature et pédagogie à l'environnement.

Durant 12 ans, Caroline Melon a dirigé Chahuts, association qui se préoccupe d'art, de culture et des gens, et des moyens de lier l'ensemble. Depuis 2016, elle se consacre à ce qui l'habite depuis quelques années : la création artistique. Même si son médium favori est l'écriture, ses projets conjuguent une approche in situ, une méthode mêlant documentaire et création et des dispositifs participatifs qui laissent une grande place au « spectateur ». Caroline Melon a été artiste associée au Grand T (Nantes) de 2018 à 2022 et est associée à la Scène nationale d'Albi depuis septembre 2022.



Chef de projet pour la capitale européenne de la culture Marseille 2013, co-fondateur du bureau des Guides GR2013, Loïc Magnant est aujourd'hui directeur de la FAI-AR, formation supérieure d'art en espace public. En rassemblant des artistes-marcheurs, des collectifs d'habitants et d'architectes-constructeurs, il propose à travers ses projets, comme la marche en milieu périurbain, des arpentages artistiques des territoires, permettant leur connaissance profonde et éprouvée et la constitution de récits comme possible socle du geste aménageur.

Réseau et espaces numériques

Emmanuel VERGES

Comment le numérique transforme-t-il les représentations, les espaces, les territoires, et les rapports aux temps ? Comment les territoires transforment-ils les lieux, leurs organisations, les objets ? Seront abordés les usages du numérique pour l'ingénierie et la conduite de projet, les outils et usages facilitant les pratiques collaboratives pour la conduite et l'ingénierie de projets, les contraintes et limites de ces outils, les impacts en termes de santé au travail et les principes de l'économie collaborative.

Ingénieur, auteur et docteur en information-communication, Emmanuel Vergès a fondé et dirigé Zinc, arts et cultures numériques à la Friche la Belle de Mai pendant 15 ans. Il œuvre, depuis 2012, avec l'office pour une ingénierie culturelle au service des transformations et de l'émancipation. Ses travaux l'ont conduit à devenir co-directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles. Il est également enseignant dans différentes formations d'Aix Marseille Université.



Atelier Communication et Podcasts

Blandine SCHMIDT

Au côté des cours dispensés sur la communication en M1 et de l'atelier Réseau et Espaces numériques, les interventions d'une professionnelle de la communication culturelle et de radio éclairent les spécificités de la « documentarisation » du projet telle qu'elle se pratique dans le champ culturel.



Blandine Schmidt est docteure en science de l'information et de la communication et chargée d'enseignements à l'Université Bordeaux Montaigne. A l'université, elle intervient dans le domaine de, l'histoire des médias, la radio, le journalisme et la gestion de projets. Elle anime également avec des jeunes et des moins jeunes, en scolaire ou périscolaire, des ateliers dédiés à la production de podcasts.

Association CULTIVATIONS



Créée en 2009 par les étudiants du master Ingénierie de projets culturels et interculturels, l'association Cultivations offre son soutien aux étudiants dans l'organisation et la mise en place de projets culturels, non seulement sur le campus mais également au-delà. L'association a déjà organisé de nombreux colloques, des expositions, des concerts, des voyages, des visites culturelles et participe chaque année aux Campulsations qui célèbrent la rentrée universitaire.

Suivez-nous sur Facebook www.facebook.com/Cultivactions?fref=ts

Contact par mail : cultivactions@gmail.com

Master 2

Ingénierie de projets culturels et interculturels

Responsable : François Pouthier - francois.pouthier@u-bordeaux-montaigne.fr

Equipe de Direction :

Eve de Dampierre-Noiray - Eve.De-Dampierre@u-bordeaux-montaigne.fr

Sophie Guénebaut - s.guenebaut@lelaba.eu

Jessica de Bideran - jessica.de-bideran@u-bordeaux-montaigne.fr

Hélène Montagnac - Helene.Montagnac@u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable administrative :

Laurence Broutin - laurence.broutin@u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable Formation Tout au Long de la Vie :

Séverine Viaud - severine.viaud@u-bordeaux-montaigne.fr

Responsable Centre de Formation des Apprentis :

Pascal Godineau - pascal.godineau@u-bordeaux-montaigne.fr



Suivez nous sur les réseaux :

www.masteripci.fr



<https://twitter.com/MasterIPCI>



https://instagram.com/master_ipci



<https://www.facebook.com/masterIPCI>



<https://www.linkedin.com/in/master-ipci-29b909a8>

Document non contractuel communiqué à titre indicatif